



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Chine

Question écrite n° 15063

Texte de la question

M Jacques Godfrain rappelle à M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, que les manifestations qui ont eu lieu en Chine ont commencé fin avril à la faveur du décès de Hu Yao Bang, ex-secrétaire général du parti communiste chinois, décédé en décembre 1986, et que l'intervention armée a eu lieu dans la nuit du 3 juin et a duré jusqu'au 7 juin. Or, la cellule de crise du Quai-d'Orsay pour prendre les mesures de sauvegarde qui s'imposaient en faveur de nos ressortissants en Chine a été mise en place le 7 juin à douze heures. Il lui demande comment s'explique ce retard dans l'élaboration d'un plan d'urgence alors que les événements se précipitaient à Pékin. Pendant cette semaine cruciale les services culturels et scientifiques à Pékin ont fermé et de nombreux appels téléphoniques émanant d'étudiants et de lecteurs de Pékin et des provinces pour demander l'assistance de l'ambassade sont demeurés sans réponse. Un journal du soir, dans son édition du 10 juin, fait état « des tribulations des lycéens français en Chine » et du fait que « des parents accusent notre ambassade à Pékin d'avoir abandonné les enfants à leur sort ». Aux informations de télévision d'Antenne 2 à vingt heures, le 9 juin, un journaliste s'est plaint de n'avoir reçu à Pékin aucun soutien de cette ambassade. Il souhaiterait savoir comment expliquer un tel comportement de nos représentants en Chine. Un nombre important de lecteurs universitaires français se trouvent à Wuhan, au cœur de la Chine. C'est seulement après plusieurs jours de tentatives, le 7 juin au soir, qu'un contact téléphonique a pu être établi avec le conseiller culturel. Les intéressés, pendant plusieurs jours, ont donc vécu dans l'incertitude et l'angoisse. Aucune disposition n'a pu être prise pour rapatrier ce groupe composé d'une vingtaine de personnes. Ils se sont donc « débrouillés » seuls pour organiser leur départ sur Hong Kong. Dans le même temps, l'ambassade américaine à Pékin a affrété un avion pour transporter les universitaires américains en coopération à l'université de Wuhan. Il souhaiterait savoir s'il n'aurait pas été opportun que notre ambassade à Pékin approchât l'ambassade américaine pour mener une action conjointe de sauvetage. Enfin, il y aurait lieu de déplorer un blessé par balle à Wuhan. Il s'agirait d'un enfant d'un représentant de Rhone-Poulenc. Il souhaiterait savoir si cette information est exacte et, dans l'affirmative, dans quelles conditions cet événement s'est produit et quelles dispositions ont été prises pour venir en aide au blessé et éventuellement à sa famille. En conclusion, et d'une manière plus générale, il lui demande s'il estime que les dispositions prises par le ministère des Affaires Étrangères, par la cellule de crise qu'il a constituée et par l'ambassade française en Chine et ses différents services, ont été adaptées à la situation dangereuse et même dramatique qu'ont connue nos ressortissants présents dans ce pays.

Texte de la réponse

Reponse. - La sécurité de nos communautés à l'étranger est une des préoccupations essentielles du ministère des affaires étrangères qui s'attache à prévenir les difficultés que pourraient rencontrer nos ressortissants dans ce domaine. C'est ainsi qu'il tient à jour, pour chaque pays, des plans de sécurité et d'évacuation prêts à être mis en œuvre lors de crises politiques, de catastrophes naturelles ou d'accidents technologiques majeurs. Dès la fin mai, quand notre ambassade en Chine a pu craindre des affrontements entre l'armée et les manifestants, des consignes de sécurité ont été diffusées auprès des membres de la communauté française ainsi qu'aux

touristes se trouvant a Pekin. Notre consulat general a Shanghai a pris, de son cote, les memes mesures concernant nos compatriotes residant ou de passage dans sa circonscription. Apres l'intervention de l'armee place Tien An Men, notre ambassade et, notamment son service culturel se sont attaches par tous les moyens disponibles a convaincre nos ressortissants de se regrouper dans les quartiers les moins exposes de la capitale, a leur apporter les secours dont ils avaient besoin et a organiser leur depart, soit sur le vol special d'Air France du 9 juin mis en place par ce ministere, soit sur les vols suivants de cette compagnie, dont la capacite a ete doublee a sa demande. Parallelement, un dispositif a ete mis en place, le 4 juin, permettant de renseigner les familles des Francais se trouvant en Chine et de prendre toutes les dispositions necessaires. Il a ete complete le 7 juin par l'ouverture de la cellule de crise, chargee de coordonner l'ensemble des moyens mis en oeuvre. S'agissant des eleves du lycee des Petits-Champs, heberges dans deux campus eloignes du centre de la capitale, notre representation diplomatique a procede a leur ramassage et a assure au mieux leur hebergement, tantot au domicile de ses agents ou de Francais desireux de les accueillir, tantot dans des hotels proches de ses locaux. Compte tenu de leur jeune age, leur evacuation a ete effectuee par le premier vol Pekin-Paris. Par ailleurs, notre mission diplomatique s'est employee, dans la mesure ou les moyens de communication le permettaient, a demeurer en liaison avec nos compatriotes se trouvant en province et a les conseiller au mieux, en fonction de la situation locale et des possibilites de transport. En revanche, ce ministere n'a pas eu connaissance de l'affretement par l'ambassade des Etats-Unis a Pekin d'un avion qui aurait evacue des universitaires en cooperation a Wuhan. Aucun cas d'enfant francais blesse dans cette ville ne lui a, en outre, ete signale. La societe Rhone-Poulenc interrogee sur ce point lui a indique qu'elle n'avait pas de representant sur place. Il convient, enfin, de rappeler que la grande majorite des personnes qui ont beneficie de l'intervention des services de ce ministere ont rendu hommage a l'efficacite des agents diplomatiques et consulaires qui se sont acquittes avec devouement de leurs taches, dans ces circonstances exceptionnelles.

Données clés

Auteur : [M. Godfrain Jacques](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15063

Rubrique : Politique exterieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juin 1989, page 2860